

MIEUX ASSURER ET MIEUX FINANCER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CLIMATIQUES



CONTEXTE

La France a été choisie pour organiser la COP21, la 21^{ème} Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tient à Paris en décembre 2015. Elle accueille près de 50 000 acteurs et délégués internationaux.

Au-delà de l'importance des enjeux liés à la réussite des négociations entre les 196 pays qui y prendront part, ce grand rendez-vous Paris Climat 2015 est une opportunité exceptionnelle de valoriser toutes les solutions et initiatives mises en œuvre sur l'énergie, la mobilité, le bâtiment et bien d'autres secteurs, en France et ailleurs, par les entreprises, les institutions, les collectivités territoriales, les divers organismes et centres de recherche et d'innovation.

DOSSIER THÉMATIQUE RÉALISÉ SOUS L'IMPULSION DE L'ORSE (OBSERVATOIRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES), PARTENAIRE FONDATEUR DE SOLUTIONS COP21

Afin de contribuer au contenu et de donner collégalement du sens à leurs actions, les partenaires fondateurs de Solutions COP21 ont souhaité dès octobre 2014 créer des dossiers sur des thématiques transversales qu'ils ont définies : « Mieux se nourrir » ; « Mieux consommer, moins gaspiller » ; « Mieux se loger » ; « Mieux transporter » ; « Mieux financer et mieux assurer pour répondre aux enjeux climatiques » ; « Mieux s'informer, s'impliquer ».

Très mobilisés, les partenaires ont organisé plusieurs réunions en 2014 et 2015 afin de présenter les enjeux de ces thématiques et faire connaître les solutions existantes ou en projet pour le climat. A travers ces dossiers, ils ont mis en perspective les Solutions déjà en ligne sur le Hub des Solutions Climat.

Le présent dossier a été réalisé dans le cadre des travaux du Groupe « Mieux financer et mieux assurer pour répondre aux enjeux climatiques » de Solutions COP21.

Son élaboration a été co-pilotée par l'ORSE, partenaire fondateur de Solutions COP21, et Zéfirin-Formation avec le soutien des équipes de Solutions COP21, et celui de l'Association Française de l'Assurance (AFA) et de la Fédération Bancaire Française (FBF).

Nous remercions pour leur implication dans l'élaboration de ce dossier les membres fondateurs du groupe de travail « Mieux financer et mieux assurer pour répondre aux enjeux climatiques », les partenaires du Pavillon Finance Assurance Solutions Climat, les auteurs de Fiches Solutions du Hub des Solutions Climat citées dans ce dossier : **l'AFA (Association Française de l'Assurance), l'AFG (Association Française de Gestion financière), l'AFD (Agence Française de Développement), Axa, BNP Paribas, Bpifrance, Carbone 4, Caisse des Dépôts, ClimateKic, Covéa, Crédit Agricole, ENGIE, la FBF (Fédération Bancaire Française), HSBC France, Humanis, La Banque Postale, Novethic, Paris EUROPLACE, Société Générale...**

Que soient également remerciés d'autres acteurs comme **Allianz, CCR, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances et Groupama** qui ont particulièrement contribué à enrichir ce dossier par le partage de leurs pratiques.

NOTA : Le présent dossier a été rédigé de façon collégiale. Il n'engage pas l'opinion des organisateurs et des autres partenaires de Solutions COP21.

INTRODUCTION

Orages, inondations, tempêtes, la multiplication des phénomènes météorologiques a coûté 2,2 milliards d'euros aux assureurs, en France, en 2014¹. Le montant annuel moyen des sinistres des vingt années précédentes se situait aux alentours de 1,5 milliard d'euros. Les intempéries liées au réchauffement climatique prennent de l'ampleur. Cette intensification des aléas naturels est une des nombreuses conséquences du changement climatique auquel il convient de s'adapter et d'en atténuer les dommages. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), les coûts de l'adaptation au changement climatique pourraient atteindre 150 milliards de dollars par an en 2025/2030 et entre 250 et 500 milliards de dollars en 2050, dans le cas où l'objectif de hausse maximale de la température globale à 2°C en 2050 par rapport à l'ère pré-industrielle serait respecté². Par ailleurs, l'étude prospective « Changement climatique et assurance à l'horizon 2040 » publiée par l'AFA, révèle le coût croissant que représenteront les aléas naturels en France métropolitaine au cours des 25 prochaines années. Un coût supplémentaire qui s'élève à 44 milliards d'euros (en euros constants), soit une hausse de 90% par rapport au montant des dégâts cumulés les 25 années précédentes. Cette étude met également en lumière l'évolution de la hiérarchie des périls d'ici à 2040 et le poids que représente le changement climatique dans cette évolution.

Partant des retours d'expérience des 25 dernières années et des perspectives des 25 prochaines, le Livre blanc de l'AFA « Pour une meilleure prévention et protection contre les aléas naturels » s'inscrit dans la continuité de l'étude et fait des propositions concrètes sur les deux piliers de la gestion du risque climatique que sont la prévention et l'assurance.

C'est l'enjeu majeur auquel doivent répondre les acteurs qui directement ou indirectement financent

une grande partie des économies nationales : banques, assurances, fonds de retraite, sociétés de gestion, que nous appellerons génériquement « acteurs financiers ». Ceux-ci jouent un rôle essentiel en apportant à l'économie les capitaux dont elle a besoin pour fonctionner, soit sous forme de prêts, soit en apport en capital. Leur action concerne aussi bien les ménages et les entreprises que le secteur public, les Etats et les collectivités territoriales.

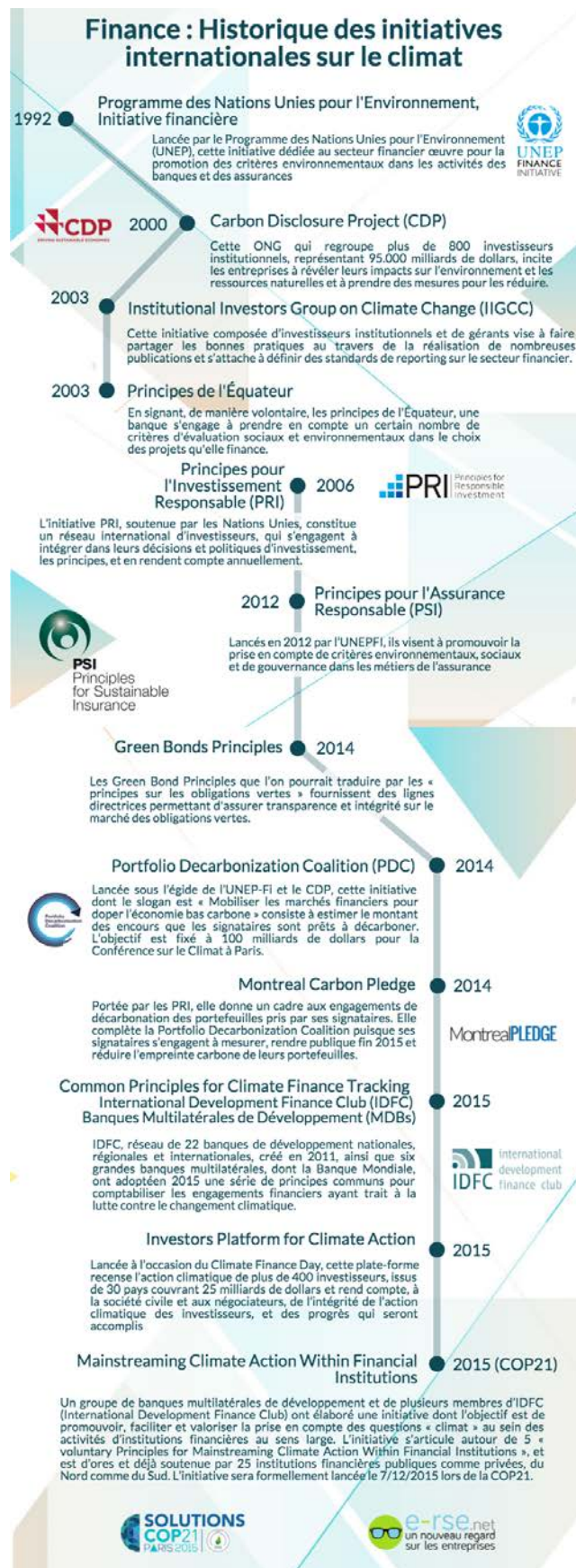
Pour relever le défi du réchauffement climatique, les acteurs de la finance et du secteur privé demandent que les Etats créent les conditions adéquates sur les plans réglementaire, comptable et fiscal, tant au niveau national que sur la scène mondiale, notamment en établissant un prix du carbone. Actuellement, en Europe, les réglementations prudentielles, telles que Bâle III pour les banques ou Solvabilité II pour les assureurs, limitent leurs engagements sur le long terme. La mise en place d'un cadre adapté est un des objectifs auxquels les conférences sur le climat doivent répondre.

Jusqu'il y a peu, les engagements pris par les Etats n'ont guère été suivis d'actes. En 2009, la COP15 de Copenhague réussit à fixer la limite du réchauffement climatique à 2°C, et propose de mettre en place une aide de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour soutenir les politiques climatiques des pays les plus pauvres. Cinq ans plus tard, les fonds mobilisés atteignaient 62 milliards de dollars, selon un rapport récent de l'OCDE³. A Cancun (COP16), en 2010, l'idée d'un Fonds vert pour aider les pays en développement émerge. Cependant, les sources de financement ne sont pas définies.

1. Chiffres de l'Association française de l'assurance (AFA)

2. *Adaptation Gap (L'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation)*, Rapport, Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), décembre 2014 - <http://www.unep.org/newscentre/Default.aspx?DocumentID=2814&ArticleID=11097&l=fr>

3. « *Climate finance in 2013-2014 and the USD 100 billion goal* », OCDE, avec Climate Policy Initiative, octobre 2015



Un tournant important s'opère en septembre 2014. Le sommet du climat de l'ONU à New York qualifie l'enjeu climat comme un risque financier majeur pour les modèles économiques des entreprises et la stabilité financière. La même année, de grands financiers américains, Michael Bloomberg⁴, Hank Paulson⁵ et Tom Steyer⁶ en tête, affirment haut et fort : le carbone est dangereux pour les affaires⁷. Plus récemment, fin septembre 2015, Mark Carney, le gouverneur de la banque d'Angleterre⁸, estime que les investisseurs britanniques n'ont pris en compte que la moitié du risque financier lié au réchauffement climatique. Depuis septembre, le Conseil de Stabilité Financière (CSF ou en anglais, FSB – « Financial Stability Board ») qu'il préside également a entrepris l'analyse des risques éventuels du changement climatique sur la stabilité financière.

Les financiers se mobilisent. En mai 2015, les organismes et fédérations professionnelles des acteurs de la place financière de Paris, parmi lesquelles l'Association française de l'assurance (AFA), l'Association française de la gestion financière (AFG) et la Fédération bancaire française (FBF), signent une déclaration commune sur le changement cli-

matique sous l'égide de Paris Europlace : « *Nous considérons que le changement climatique génèrera des conséquences significatives sur la société humaine, l'économie mondiale, et les écosystèmes et qu'il présente une série de risques et d'opportunités pour les entreprises et les acteurs financiers auxquels ils se doivent d'apporter des réponses.* »

De grandes banques et sociétés d'assurance, comme AXA et Crédit Agricole en France, ont annoncé leur désengagement dans des secteurs sensibles comme les mines de charbon. Le Fonds norvégien du pétrole, le plus grand fonds souverain européen, qui gère 882 milliards de dollars, a fait de même. Selon le centre de recherche Novethic, à la mi-octobre 2015, 436 institutions avaient

4. Patron de l'agence Bloomberg de données et informations financières et ancien maire de New York (2002-2013)

5. Ancien président de la banque Goldman Sachs et secrétaire d'Etat du Trésor américain sous la présidence de George W. Bush.

6. Fondateur du hedge fund Farallon Capital, philanthrope et environnementaliste

7. American Climate Prospectus, Economic Risks in the United States, par Rhodium Group, octobre 2014

<http://riskybusiness.org/reports/national-report/executive-summary#>

8. Breaking the tragedy of the horizon - climate change and financial stability - speech by Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, septembre 2015 - <http://www.bankofengland.co.uk/publications/Pages/speeches/2015/844.aspx>

LA DÉCLARATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE PARIS, MAI 2015

Les signataires de la déclaration des acteurs de la place financière de Paris sur le changement climatique demandent aux régulateurs de créer un cadre incitatif afin de développer les financements et investissements des entreprises et des particuliers. Ils soulignent leur rôle pour répondre aux enjeux liés au changement climatique, que ce soit en tant que prêteur, structureur et gérant, investisseur ou assureur. Les fédérations professionnelles encouragent leurs membres à soutenir cette déclaration et les incitent à :

1. Mettre en place un dialogue constructif et durable, sous la Présidence française de la Conférence annuelle des Nations-Unies sur le Climat (COP21), entre la communauté financière, les entreprises et les gouvernements.
2. Favoriser les investissements, les financements et les assurances de bien orientés vers des solutions et des technologies bas-carbone
3. Intensifier la R&D, l'innovation et le développement des technologies de pointe.
4. Intensifier les collaborations avec les entreprises pour réduire la menace et les effets du changement climatique.
5. Intensifier les collaborations avec les pouvoirs publics et les régulateurs pour créer un cadre favorable à la lutte contre le changement climatique.

décidé, dans le monde, de désinvestir des énergies fossiles ; ces dernières concentrent aujourd'hui les critiques en raison des gaz à effets de serre (GES) qu'elle émet en grandes quantités dans l'atmosphère. Pourtant, grâce à l'exploitation du charbon à partir du milieu du 19^e siècle, puis du pétrole et du gaz au siècle suivant, l'humanité a réussi à se doter d'une énergie bon marché et réaliser deux révolutions industrielles. La France de l'après-guerre, en 1945, mise sur le charbon pour réduire sa dépendance énergétique et relancer sa croissance économique. Ce combustible a ensuite laissé la place au nucléaire. En Chine, les centrales thermiques au charbon tournent encore à plein régime pour accompagner le développement du pays. Face au problème de pollution et à la montée du mécontentement de la population, Pékin a engagé un changement de politique énergétique et réduit sa demande de minerai. Ces changements de stratégie énergétique doivent être anticipés et encouragés par les acteurs financiers qui les financent par des prêts, des obligations ou des capitaux.

Certains s'interrogent sur l'avenir des énergies fossiles. En 2011, Carbon Tracker Initiative publiait une étude intitulée « Unburnable Carbon »⁹ démontrant l'existence d'un risque financier pour les valeurs cotées de ce secteur, puisque leur valorisation boursière était basée sur l'exploitation de leurs réserves, incompatibles aujourd'hui avec la limitation du réchauffement climatique à 2°C maximum. Les réglementations à venir pourraient contraindre les compagnies à ne pas extraire leurs réserves et à les déprécier, pour devenir des actifs bloqués (« stranded assets »). C'est ainsi que des secteurs considérés jadis comme sûrs deviennent risqués.

En s'intéressant au climat, le secteur financier anticipe des risques futurs. Pour lui-même, tout d'abord. Il s'efforce d'être exemplaire et d'appliquer les principes de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), en réduisant notamment les émissions des gaz à effet de serre liées à leurs propres activités. Cela passe par la dématérialisation, l'utilisation accrue des moyens de paiements

LIGNES DIRECTRICES POUR LES SERVICES FINANCIERS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE DE L'ORSE

Ayant constaté que de plus en plus d'établissements financiers analysent les impacts sociaux et environnementaux de l'ensemble de l'activité de leurs clients, l'ORSE a établi avec les membres de son Club Finance des lignes directrices en matière de financement, d'investissement/placement, d'opérations de commerce international et de services concernant le secteur de l'énergie : centrales thermiques au charbon, mines, pétrole et gaz, barrages et énergie hydroélectrique, centrales nucléaires. (Cf. Annexes)

électroniques, la promotion de la carte bancaire, la mobilité responsable, le recyclage, l'efficacité énergétique de ses bâtiments. S'il en émet directement très peu, en revanche, ses interventions au profit des agents économiques le relie à leurs émissions de carbone. Il doit alors identifier ses émissions indirectes et chercher à les réduire. Ce qui signifie accompagner ses clients dans la transition de leurs activités vers des modèles bas carbone. (Cf. Annexes)

Un investissement ou un soutien financier dont les impacts s'avèrent négatifs sur un plan écologique mais aussi social peut également entraîner des pertes financières, des poursuites judiciaires et ternir l'image et la réputation de celui qui l'a réalisé. La sélection d'un dossier ou d'un projet ne peut plus se faire à l'aune de la seule analyse financière. L'examen extra-financier, à travers des filtres Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), contribue à mieux cerner les risques, et en fonction

9. *Unburnable Carbon – Are the world's Financial markets carrying a carbon bubble ?*, par Carbon Tracker, 2011
<http://www.carbontracker.org/report/carbon-bubble>

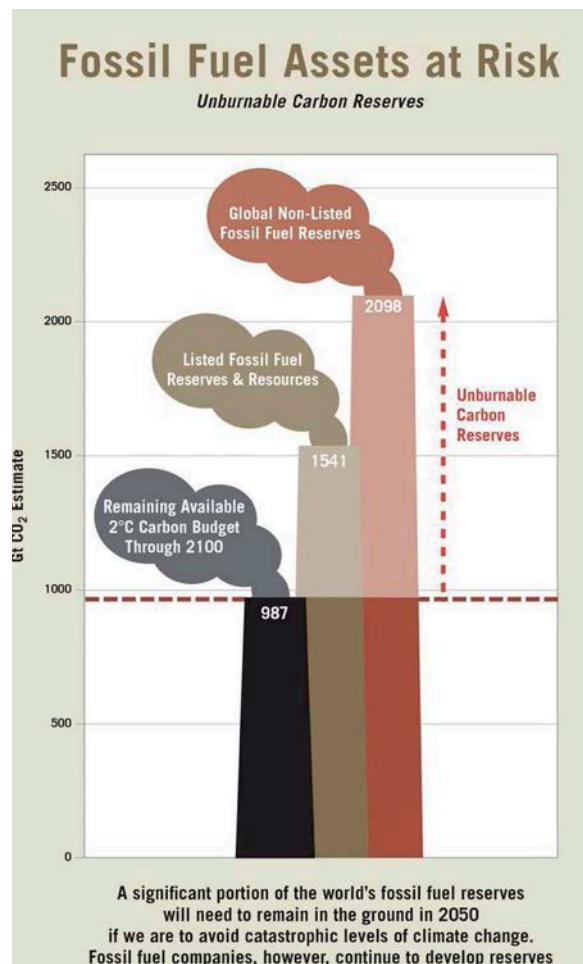
des résultats, à décider de financer/accompagner ou non le projet.

De nombreux établissements bancaires ont multiplié des actions de parrainage et de partenariats pour encourager la recherche académique sur le climat, et s'engager dans la préservation de la biodiversité et des forêts tropicales.

Le secteur financier s'adapte pour prendre en compte le changement climatique. Ainsi, les compagnies d'assurance se dotent par exemple d'outils de prévisions et d'équipes de professionnels du climat, tels que des géographes et des climatologues, pour répondre à cette problématique.

Les assureurs, les sociétés de gestion, les banques sont avant tout des intermédiaires financiers. Leurs engagements premiers sont ceux vis-à-vis de leurs clients pour lesquels ils agissent en tant que tiers de confiance. Leurs initiatives vis-à-vis du climat ne seront possibles que si elles sont compatibles avec ces engagements.

C'est dans ce cadre global que les acteurs de la finance s'attachent à développer des solutions positives pour le climat sur leurs **quatre marchés principaux : les entreprises, les investisseurs institutionnels, les particuliers et les villes, collectivités locales et Etats.**



Source : Novethic « les investisseurs mobilisés sur le changement climatique », février 2015

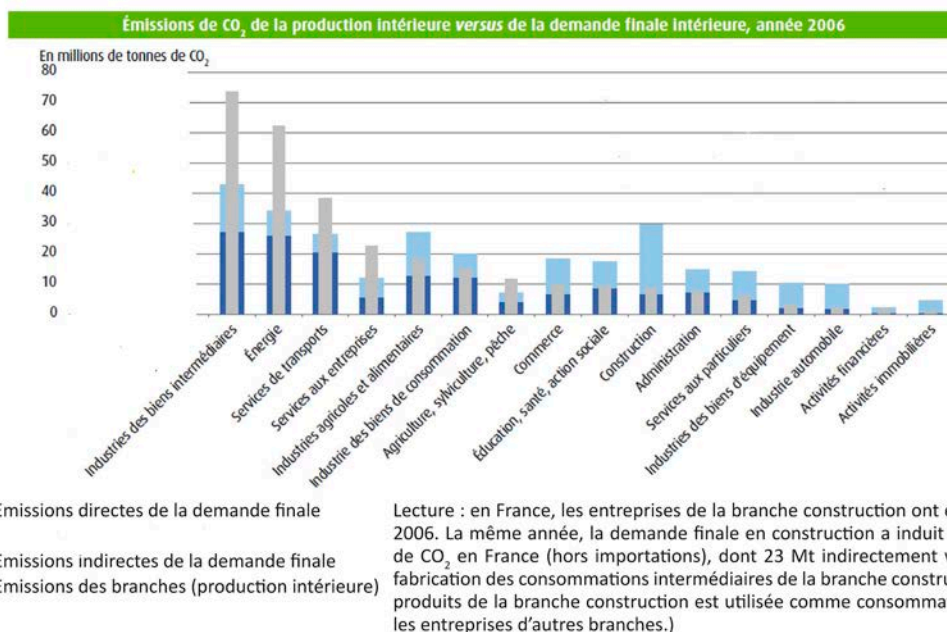
LES SOLUTIONS POUR LES MARCHES VISES

ENTREPRISES

Tous les secteurs d'activité contribuent d'une manière ou d'une autre à l'émission de gaz à effet de serre, à plus ou moins grande échelle. L'industrie des biens intermédiaires (chimie, plastiques, minéraux, métallurgie, ...), l'énergie et les transports sont les secteurs les plus émetteurs. En fonction de son secteur et de la stratégie suivie, une entreprise devra s'adapter plus ou moins fortement au changement climatique, à la fois pour participer à la transition énergétique et écologique et préserver sa compétitivité. Elle pourra aussi être porteuse de solutions d'atténuation du changement climatique en innovant dans des produits ou services. Ses partenaires financiers peuvent l'accompagner dans cette démarche.

Aider les entreprises à gérer leur transition énergétique

Pour les acteurs financiers, cela commence par la mise en place d'**outils de sélection ou d'analyse des projets**. L'ORSE a défini des **lignes directrices pour le secteur de l'énergie** porteur de risques sociaux et/ou environnementaux. L'Observatoire a recueilli à cet effet les meilleures pratiques observées sur le marché pour qu'elles servent de base à la rédaction de politiques sectorielles propres à chaque établissement financier. Elles peuvent également servir à encourager les entreprises clientes à élaborer une stratégie de réduction de leurs émissions carbone. (cf Encadré ci-dessous).



Source : étude CGDD - CO₂ et activités économiques de la France – Aout 2010

RSE ET ASSURANCES

L'ORSE a publié un guide pour le secteur de l'assurance ayant pour principal objectif de mettre en perspective l'apport de la RSE à une meilleure gestion des risques.

Face à l'augmentation des preuves de l'impact considérable que peuvent avoir les conditions météorologiques sur les individus, les acteurs du secteur privé et les sociétés dans leur ensemble, la composante « environnement » prend une importance croissante dans la stratégie et les politiques des acteurs du secteur de l'assurance. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie « risque climatique » qui s'articule autour de trois grands axes :

- le renforcement de la connaissance du risque climatique
- le renforcement de services et d'outils de prévention
- le développement de produits d'assurance et d'investissement en faveur de l'adaptation et de l'atténuation.

(cf Annexes)



Là où les financements bancaires traditionnels peuvent faire défaut car la rentabilité est plus difficile à évaluer, une nouvelle ingénierie financière se met en place pour répondre aux particularités d'activités telles que la production d'énergie non carbonée, la préservation de la biodiversité et des sols, les économies d'énergie ou d'eau... Le développement de solutions financières innovantes repose sur le principe selon lequel tout investissement économiquement justifié et contribuant au développement durable doit trouver un financement. Le secteur, à l'image de la Société Générale, favorise des **projets à impact positif** sur au moins un des piliers du développement durable, c'est-à-dire environnement, social et développement économique, et dont les impacts négatifs éventuels sont correctement gérés. (Cf. Annexes)

L'univers des risques s'est considérablement étendu et diversifié en lien avec **la montée en puissance de la RSE**. Cette approche permet de compléter les cartographies des risques des entreprises. Le risque climatique est en train de quitter le domaine du risque extra-financier pour intégrer le calcul du risque purement financier¹⁰. Selon une étude de l'agence de notation extra-financière¹¹ Vigeo, environ 20% des entreprises cotées dans le monde

ont été visées par des procédures judiciaires sur des thèmes mettant en cause leur responsabilité sociétale. La RSE s'intéresse non seulement aux impacts du risque sur l'entreprise elle-même, mais aussi à l'impact potentiel des parties prenantes (clients, fournisseurs, milieu naturel...) sur l'entreprise et en sens inverse aux risques que cette dernière fait peser du fait de son activité sur les parties prenantes et son environnement. L'ORSE a publié un guide pratique, co-piloté par les groupes Humanis et Macif, sur la maîtrise des risques dans le secteur de l'assurance grâce à la RSE. (Cf. Annexes)

Ayant identifié les projets porteurs de sens, les acteurs financiers peuvent proposer des financements attractifs directs ou par l'intermédiaire de structures dédiées comme les **Sofergies** (Sociétés agréées pour le financement des économies d'énergie)¹².

10. Lire le rapport « The impact of climate on the UK insurance sector » publié par Bank of England en septembre 2015 qui souligne notamment l'exposition de plus en plus directe du secteur de l'assurance aux conséquences du changement climatique

11. L'agence de notation extra-financière évalue les politiques environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des entreprises ou des États. Cette notation est notamment utilisée par les sociétés de gestion pour leur gestion ISR (Investissement socialement responsable).

12. Les Sofergies financent par voie de crédit-bail immobilier et mobilier ou sous forme de location simple des installations ou des matériels destinés à économiser l'énergie, à développer les sources d'énergie de remplacement des hydrocarbures ou à promouvoir les utilisations du charbon ainsi que des terrains d'emprise de ces installations ou matériels.

Dans le cadre du programme Investissements d'Avenir, la Banque publique d'investissement, Bpifrance, a mis en place des **prêts verts** à destination des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) industrielles. Elles peuvent bénéficier de prêts à taux bonifiés et de garanties de prêts pour les investissements permettant d'accroître la compétitivité et la performance énergétique et environnementale de leur procédé et de leurs produits. (Cf. Annexes).

Soutenir les énergies alternatives

Des banques, des compagnies d'assurance, des gestionnaires d'actifs démontrent leur volonté de réduire leur soutien au secteur des énergies fossiles (à commencer par les mines de charbon et la production d'électricité par centrales à charbon). En parallèle, ils développent leur aide aux énergies renouvelables (hydraulique, éolien, solaire, géothermie, biomasse...). Plusieurs établissements financiers viennent de décider d'accroître significativement leur soutien en la matière.

Ces nouveaux investissements offrent l'occasion d'une mise en place d'interventions conjointes entre des institutions publiques et les établissements privés, telles que « **France Energies Renouvelables** ». La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a lancé ce programme pour soutenir les projets d'énergies renouvelables en France entre 2014 et 2016. Plusieurs groupes bancaires français y participent à travers la sélection des projets, le montage et la structuration des financements¹³. L'intervention du secteur financier s'adresse aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement.

Ainsi, **en Inde**, l'Agence Française de Développement (AFD) a ouvert deux lignes de crédit à la banque indienne Ireda pour **financer la production d'électricité à partir des énergies renouvelables** (Cf. Annexes)

Le boom du financement participatif intéresse également les épargnants. Mise en avant par Climate-KIC, l'initiative de l'Union européenne sur l'innovation en lien avec le climat, la **plate-forme de crowdfunding** Lumo leur permet de participer à la croissance des énergies vertes en souscrivant à des obligations de projets locaux et sélectionnés pour leur intérêt public.

(Cf. Annexes)

Proposer des solutions d'assurance adaptées

Deux modes d'intervention sont possibles pour limiter les effets du changement climatique : **atténuer** le changement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et **s'adapter** aux conséquences du changement climatique en limitant les impacts négatifs ou en augmentant les effets positifs sur le climat.

Les entreprises peuvent diminuer leur impact environnemental en agissant sur la maîtrise de leurs risques. Pour cela, l'assureur peut accompagner l'entreprise dans la réalisation d'une **cartographie de ses risques, en y incluant des critères de RSE**. Ce diagnostic détaillé permet ensuite d'identifier les axes de progression de l'entreprise en matière d'impact sur le climat et les leviers pour le réduire (gestion des déchets, utilisation des ressources...). Un plan d'action peut ensuite être mis en œuvre. Generali a notamment développé une solution de ce type (Cf. Annexes)

Par ailleurs, le secteur de l'assurance propose des produits et services pour accompagner les efforts des professionnels de certains secteurs d'activité pour atténuer leur empreinte carbone (par exemple dans le secteur du bâtiment).

Pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique, le secteur propose **des solutions d'assurance dédiées à l'ensemble des acteurs de la filière des énergies renouvelables. Des logiciels permettant une meilleure prise en compte des risques climatiques et de catastrophes naturelles** sont mis sur le marché

13. http://europa.eu/rapid/press-release_BEI-14-74_fr.htm

pour accompagner les entreprises et les territoires dans leur démarche d'adaptation. Covea est à l'initiative de deux d'entre eux pour anticiper les conséquences des aléas climatiques de forte ampleur et adapter les moyens à mettre en œuvre pour la gestion des sinistres (Cf. Annexes)

Certains outils déterminent aussi la « **météosensibilité** » d'une structure, à partir de laquelle sont élaborés des produits financiers (Cf. Annexes)

Ces **instruments de couverture** dédommagent les acteurs concernés si la météo dégrade leur chiffre d'affaires ou leurs marges (Cf. Annexes)

En Afrique de l'Ouest, l'AFD finance un programme **d'assurances indicielles** qui sécurise les revenus des petits agriculteurs et réduit l'insécurité alimentaire (Cf. Annexes)

Financer des entreprises innovantes apporteurs de solutions pour le climat

Des entreprises peuvent elles-mêmes apporter des solutions pour faire face au réchauffement climatique. Ces projets à impact positif, tels que l'amélioration des politiques d'efficacité énergétique des

villes ou encore l'éolien en mer ont besoin d'être soutenus dès leur lancement. De grands groupes, à l'image d'Engie, proposent aux start-ups des **structures d'incubation** dans lesquelles elles profitent de compétences, de locaux et d'appuis (Cf. Annexes)

Des compagnies d'assurances, des banques ou des fonds **investissent directement ou via des fonds de capital-risque¹⁴ dans les PME porteuses de projets innovants en matière de nouvelles technologies énergétiques** et les accompagnent dans leur croissance (Cf. Annexes)

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) peut également receler des solutions d'avenir. De nombreux groupes du secteur financier ont signé des conventions avec des réseaux d'aide à l'insertion ou d'action sociale qui travaillent à la lutte contre la précarité énergétique. Tel est le combat mené dans les pays développés par l'initiative mondiale de **Rassembleurs d'énergie** qui entend aussi favoriser l'accès à l'énergie des populations pauvres. Ce mouvement dispose de trois leviers d'action : l'investissement, l'assistance technique et le don. (Cf. Annexes)

¹⁴ Les fonds de capital-risque financent des entreprises jeunes et des start-ups qui n'ont pas encore accès aux marchés financiers et ceci, sans recours à l'endettement.

INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Les investisseurs institutionnels regroupent des acteurs aussi divers que les fonds de pension, les fonds souverains, les mutuelles et compagnies d'assurance, les institutions de prévoyance, les caisses de retraite complémentaire et administrations de sécurité sociale ou encore les grandes entreprises à travers la gestion de leur trésorerie et de leurs passifs sociaux. En France, cette population gère 2 400 milliards d'euros d'actifs, selon l'enquête 2015 de l'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i). Dans le monde, les capitaux en jeu sont considérables. Les fonds souverains, pour ne citer qu'eux, alimentés, soit par les réserves de change, soit par la rente pétrolière ou minière de leurs Etats, totalisaient environ 21 000 milliards de dollars en juin 2014, d'après SWF Institute. L'OCDE estimait à plus de 25 000 milliards de dollars les encours des fonds de pension dans le monde en 2014. Si la masse de ces actifs était orientée vers la transition écologique et énergétique, elle en serait facilitée.

Nombre d'investisseurs institutionnels se sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils ont signé des initiatives, comme le Montreal Carbon Pledge ou les Principes de l'Equateur..., les invitant à poursuivre dans cette

voie vertueuse. Dans ce contexte, des solutions d'investissement ont vu le jour par leur entremise, avec une vision à long terme qui favorise la transition vers une économie bas carbone plutôt qu'une vision court termiste a priori plus rentable.

Mesurer l'empreinte carbone et la décarbonation des portefeuilles

En septembre 2014, les PRI (Principes pour l'investissement responsable), un organisme des Nations-Unies, ont lancé le **Montreal Carbon Pledge**, incitant les institutions signataires comme BNP Paribas Investment Partners par exemple à communiquer l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Cette initiative ambitionne que le montant des encours gérés par les investisseurs institutionnels qui en seront signataires lors de la COP21 atteigne les 3 000 milliards de dollars. En France, l'Etat demande une information sur la prise en compte des critères ESG et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Cette exposition aux risques climatiques qui peut notamment être présentée par la mesure de l'empreinte carbone est précisée dans

Stratégies des investisseurs pour prendre en compte le changement climatique dans la gestion de leurs portefeuilles

	Nombre d'investisseurs	% panel*	Actifs détenus ou gérés (en Mds €)	% actifs*
Empreinte carbone du portefeuille	94	12%	8 548	30%
Gestion indicielle bas carbone	10	1%	1 851	6%
Initiatives d'engagement	291	36%	11 882	42%
Désinvestissement	364	45%	3 665	13%
Investissements verts	336	42%	19 388	68%

Source : Novethic 2015

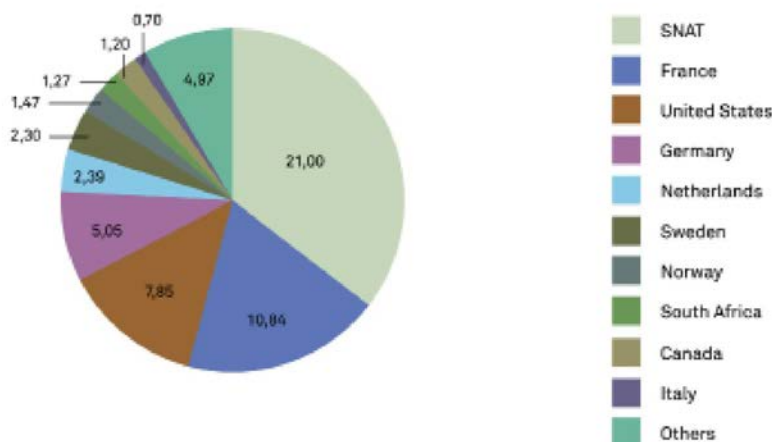
*Les investisseurs peuvent combiner différentes stratégies

Source : Novethic « CLIMAT : Les actions des investisseurs », septembre 2015

LA FRANCE EN EST DEVENUE LE PREMIER PAYS ÉMETTEUR AU MONDE.

AMOUNT OUTSTANDING (USD BN) BY COUNTRY

Source: Climate Bonds Initiative, as of 31/03/2015



Source : Paris Europlace « Green bonds : l'engagement et l'expertise des acteurs français », 2015

l'**article 173 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte**, promulguée en août 2015. Pour se conformer à cette demande, les investisseurs pourront se doter d'**outils de mesure et de suivi de l'empreinte carbone** de leurs portefeuilles, avec l'aide de sociétés de gestion et de cabinets spécialisés. (Cf. Annexes)

Investir pour une économie décarbonée

La réduction de l'empreinte carbone des investisseurs institutionnels peut s'opérer à travers leurs choix de gestion. Ils peuvent opter pour des **fonds développement durable, ISR (Investissement socialement responsable), « verts » contribuant à la transition énergétique, « low carbon », à impacts positifs ou des fonds d'infrastructures « verts »**. Parallèlement, ils peuvent s'engager dans des **programmes de reforestation et/ou de préservation de la biodiversité**. (Cf. Annexes)

Un instrument financier a fait une percée significative depuis environ cinq ans. Il s'agit des **obligations vertes ou « green bonds »**, dont le nom

affiche la couleur. Ces produits de dette émis par des banques publiques ou privées, des entreprises ou des collectivités locales permettent de flécher les capitaux des investisseurs vers des investissements précis présentant des bénéfices environnementaux. (Cf. Annexes).

Les sociétés de gestion auxquelles les institutions délèguent le soin de faire prospérer leurs actifs assurent le **dialogue** avec les entreprises, voire mènent des politiques d'**engagement actionnarial**¹⁵. Elles s'efforcent ainsi d'amener les dirigeants à améliorer leurs pratiques tant au niveau environnemental, que sur le plan social ou de la gouvernance. Si les gérants réussissent à convaincre les entreprises, ces dernières, en changeant leur comportement, diminueront ainsi l'empreinte carbone de leurs activités favorisant par conséquent, une baisse de celle des portefeuilles.

15. En menant une politique d'engagement actionnarial, un investisseur exige des entreprises ciblées qu'elles améliorent leurs pratiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur le long terme. Cela commence par le dialogue avec les dirigeants et le vote en assemblée générale. Si l'investisseur n'est pas entendu, il peut mettre la pression en communiquant sur son action, en soulignant sur les faiblesses de l'entreprise et en s'alliant avec d'autres actionnaires pour déposer des résolutions aux assemblées générales.

PARTICULIERS

Les ménages contribuent fortement et directement aux émissions de gaz à effet de serre, quand :

- ils chauffent leurs logements, dont beaucoup sont encore anciens et mal isolés, au gaz naturel, au fioul ou encore au bois.
- ils consomment de l'électricité pour l'éclairage de leurs maisons ou de leurs appartements et pour le fonctionnement de leur électroménager, de la télévision, ou encore de l'Internet.
- ils consomment de l'essence lorsqu'ils utilisent leurs voitures ou deux-roues, pour aller à leur travail, partir en vacances ou pour des déplacements de la vie quotidienne.

Il existe des solutions de financement pour accompagner et décarboner leurs modes de vie.

Apporter des solutions de financement pour accompagner et décarboner les modes de vie

Outre l'**Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ)** pour les propriétaires, soumis à certaines conditions, un particulier peut trouver auprès de sa banque, des prêts dédiés (Cf. Annexes) et des **prêts dits « verts », comme le propose** La Banque Postale par exemple (Cf. Annexes) à des taux compétitifs pour le financement des travaux de rénovation énergétique ou pour des solutions de mobilité verte. Certaines collectivités locales, sensibles à la préservation de l'environnement, ont mis en place des fonds dédiés qui **subventionnent les travaux réalisés par les résidents locaux**. Le **micro-crédit habitat** fait également son apparition, pour financer des travaux d'économie d'énergie en faveur des personnes les plus fragilisées. Pour aller plus loin, les habitants peuvent devenir **actionnaires d'un projet d'énergies renouvelables sur leurs territoires**, et ainsi en bénéficier à terme. Une fois, les travaux de rénovation effectués, l'occupant des lieux peut souscrire un contrat d'**assurance habitation meilleur marché** qui tient compte de la rénovation énergétique du logement. Certains as-

sureurs proposent même des garanties et des extensions de **garantie pour la couverture des équipements d'habitation producteurs d'énergie renouvelable**.

Ils accompagnent également l'achat d'un **véhicule hybride ou électrique** en accordant à son propriétaire des **contrats d'assurance intéressants**. Elles accordent également des avantages aux **petits rouleurs** dont le kilométrage annuel est limité.

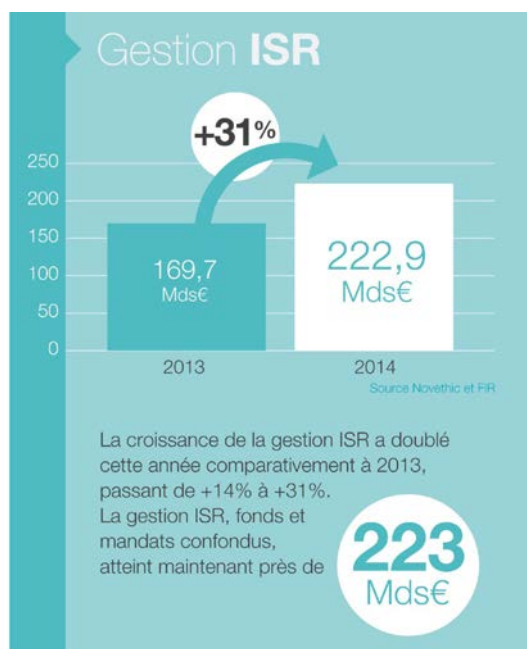
Orienter leur épargne vers des projets à impact positif ou des investissements bas carbone

Le particulier peut participer également à la transition énergétique ou écologique en orientant son épargne vers des placements dédiés. Il a la possibilité de devenir **actionnaire ou prêteur d'un projet d'énergie renouvelable, via une plateforme de financement participatif** (lire précédemment). Plus classiquement, il peut ouvrir **des livrets et des dépôts à terme qui vont aider des initiatives locales ou innovantes**. Il a également la possibilité de souscrire **en direct ou à travers des contrats d'assurance-vie** des parts de **fonds ISR**. Ces trois lettres, qui signifient investissement socialement responsable, indiquent que le gérant du fonds acquiert les actions et/ou les obligations d'une entreprise ou d'un Etat, après une analyse financière, mais également à travers des filtres ESG, c'est-à-dire environnementaux, sociaux et de gouvernance. Autrement dit, le gérant regarde si l'entreprise est respectueuse de l'environnement, soucieuse de ses salariés et de ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités...) et bien gérée. Le Ministre des Finances a annoncé fin septembre la création d'un label ISR soutenu par les pouvoirs publics qui permettra la diffusion de l'IRS ISR auprès du grand public¹⁶. Si un ménage est plus sensible à la thématique environnementale, il peut investir dans des **fonds verts** et bientôt des

Fonds labellisés TEC (Transition Énergétique et Climat) qui exclueront de leurs portefeuilles les secteurs polluants ou à forte empreinte carbone : le pétrole, le gaz, le charbon. Le nucléaire est également écarté.

Enfin, les sociétés de gestion proposent des **fonds « low carbon »** ou « bas carbone ». L'objectif est d'investir dans des entreprises de secteurs peu émetteurs de gaz à effet de serre, ou dont l'exposition carbone est sensiblement plus faible que la moyenne du marché ou encore celles qui réduisent leur empreinte carbone.

16. http://www.tresor.economie.gouv.fr/12541_cabier-des-charges-du-label-isr-soutenu-par-les-pouvoirs-publics



Source : Les chiffres 2014 de l'investissement en France - Une enquête réalisée par Novthic en partenariat avec le FIR

VILLES / COLLECTIVITÉS LOCALES / ETATS

Les villes, collectivités locales et Etats sont en première ligne pour la lutte contre le réchauffement climatique. Ils peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans de nombreux secteurs, que ce soit l'énergie, le transport ou encore l'urbanisme. Ils doivent également mettre en œuvre des actions d'adaptation pour atténuer les impacts du changement climatique. Les obligations vertes sont un véhicule de financement approprié pour mener à bien leurs projets d'aménagement.

Accompagner la transition énergétique dans les territoires

En raison du réchauffement climatique, une montée des eaux d'un mètre engloutirait en France des milliers de kilomètres de routes et de voies ferrées et impacterait plus de 10% du parc immobilier, situé en zone inondable. Afin d'anticiper ces scénarios catastrophes, les villes, collectivités locales et Etats peuvent accéder à **des informations sur leur exposition aux risques naturels**. Les assu-



Linéaires de voie routière ou ferrée à risque théorique de submersion temporaire ou définitive dans l'hypothèse d'une hausse de 1 m du niveau marin en France métropolitaine.

Source : rapport EPE/ONERC « Les entreprises et l'adaptation au changement climatique », avril 2014

reurs peuvent les accompagner par des **prescriptions de construction et d'aménagement**.

La Caisse des dépôts (CDC) propose un **fonds d'épargne en faveur de la transition énergétique et écologique**. Les capitaux sont apportés sous forme de prêts à des projets de croissance verte, de réhabilitation thermique du parc de logements existant, d'infrastructures de gestion de l'eau ou de travaux d'assainissement.

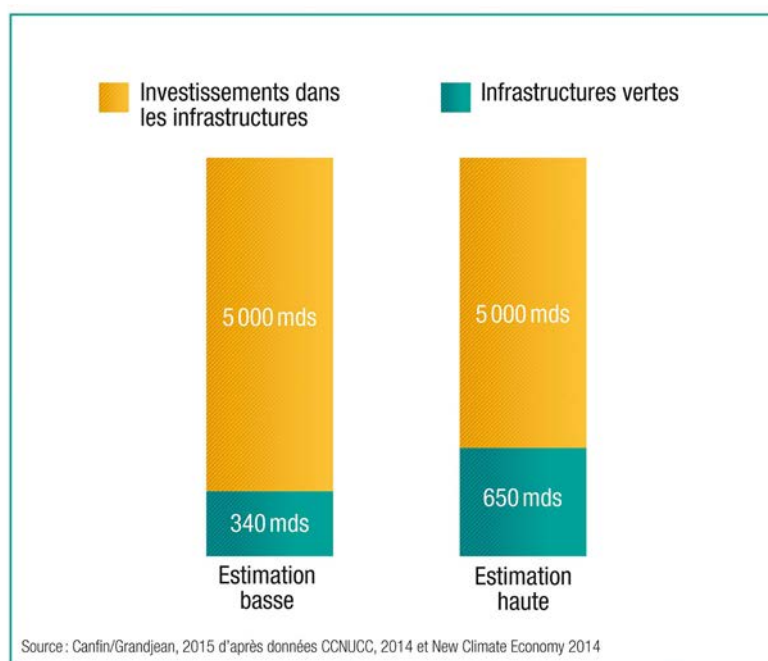
Au Brésil, l'AFD a reçu l'appui de la région Nord-Pas-de-Calais et de l'Ademe pour soutenir la mise en place d'un **plan territorial de réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Au Kenya, elle finance la **filière géothermique**. (Cf. Annexes)

Financer les infrastructures et la mobilité durables

Le trafic automobile dans les grandes agglomérations est une des sources principales de la pollution atmosphérique. Des actions peuvent être menées

auprès des particuliers pour les amener à opter pour des véhicules hybrides ou électriques (lire les particuliers). Les municipalités peuvent les aider en fournissant des **bornes intelligentes de recharge pour les véhicules électriques**, capables aussi d'optimiser leur consommation. Parallèlement, les villes doivent densifier leurs transports en commun. Elles peuvent se doter de **réseaux de bus rapides (BRT) ou Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**, se traduisant par la mise en place d'infrastructures dédiées, notamment de couloirs de bus, de stations, de billetterie automatique et bien entendu des autobus dernier cri. C'est le rôle des banques, comme HSBC par exemple, de réaliser les montages financiers nécessaires (Cf. Annexes). Des opérations menées conjointement par des financeurs publics et privés mobilisent des capitaux sous la forme de **fonds pour le financement des infrastructures** liés à l'efficacité énergétique et la gestion des ressources naturelles, les réseaux intelligents et les énergies renouvelables en Europe. Au Vietnam, l'AFD a ouvert des lignes de crédit à des fonds d'investissement et de **développement urbain** des villes Can Tho et de Da Nang. (Cf. Annexes)

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES VERTES



LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR FINANCIER EN FRANCE MOBILISÉES POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

■ L'Association Française de l'Assurance

www.ffsa.fr et www.gema.fr

Créée en juillet 2007, l'Association Française de l'Assurance (AFA) regroupe les sociétés d'assurance membres de la FFSA* et du GEMA**. Née de la volonté commune d'assurer une meilleure représentativité du secteur, l'AFA s'exprime d'une seule voix, au nom de l'ensemble des acteurs de la profession, sur des sujets d'intérêt commun.

Partenaire officiel de la COP 21, l'AFA a investi, depuis sa création, la problématique du développement durable, dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale. Au travers de sa commission dédiée à cette thématique, l'AFA favorise l'échange de bonnes pratiques et les prises de position de la profession pour promouvoir des solutions adaptées, répondant au défi du changement climatique.

En 2015, l'AFA a manifesté publiquement son engagement de long terme dans la lutte contre les bouleversements climatiques, en signant la Déclaration des acteurs de la Place financière de Paris et la déclaration de Sendai de l'ONU. A l'initiative de l'AFA, avec le concours d'Insurance Europe, 26 fédérations européennes et internationales d'assureurs et réassureurs, représentant plus d'une centaine de pays, ont lancé le 27 novembre, «un appel pour le climat» à l'ensemble des parties prenantes réunis pour la Conférence Internationale de l'Assurance.

Dans la perspective de la COP 21, l'AFA a produit **une étude démontrant l'augmentation significative des indemnités versées par les assureurs en France dans les 25 prochaines années, au titre du changement climatique**. Réalisée en collaboration avec le laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE, CEA-CNRS), les résultats détaillés sont d'ores et déjà disponibles sur les sites internet de la FFSA et du GEMA.

Fort de ce constat, l'AFA formule des **propositions concrètes dans son livre blanc** « Pour une meilleure prévention et protection contre les aléas naturels » afin de lutter contre les conséquences du réchauffement climatique, accompagner la transition énergétique par des financements de long terme et favoriser les dispositifs de prévention de la population.

*FFSA : Fédération française des sociétés d'assurances

**GEMA : Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance

■ L'Association Française de Gestion financière

www.afg.asso.fr

L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent plus de 3400 milliards d'euros d'actifs, dont la moitié sous forme de gestion collective.

L'AFG est très impliquée depuis de nombreuses années dans le développement de l'investissement responsable. Dans cette optique, **un groupe de travail « COP21 »** a été créé cette année sous l'égide du Comité Investissement Responsable. Ce groupe de travail a lancé un questionnaire auprès de l'ensemble des sociétés de gestion avec pour objectif d'établir une cartographie des pratiques et des développements mis en place pour promouvoir une bonne gestion des risques liés au changement climatique.

Les principaux enseignements sont les suivants :

- L'épargne placée dans des fonds socialement responsables ou des fonds verts contribue à la lutte contre le réchauffement climatique ;

- De plus en plus, les sociétés de gestion analysent l'impact des entreprises sur l'environnement grâce à différents outils dont la mesure de l'empreinte carbone ;
- Cette analyse conduit d'une part à réduire à terme les investissements dans les activités carbo-intensives et d'autre part à privilégier les activités favorisant la transition énergétique ;
- Les sociétés de gestion encouragent les entreprises à une plus grande transparence sur leurs émissions de CO2. Elles pourront ainsi mieux intégrer cette donnée dans leurs décisions d'investissement pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les résultats détaillés de l'étude sont disponibles sur le site internet de l'AFG dans la partie COP21 - http://www.afg.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=6175&Itemid=489&lang=fr

■ La Fédération bancaire française (FBF)

www.fbf.fr

Les banques françaises sont résolument engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique et sont à ce titre **Partenaire officiel de la COP 21** au travers de leurs organisations professionnelles, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Association française des banques (AFB).

Les banques françaises, grâce à leur modèle de banque universelle et de proximité, apportent aux entreprises de toute taille, aux investisseurs et aux particuliers une large gamme de solutions pour les accompagner dans leurs projets en faveur d'une économie respectueuse de l'environnement. Elles respectent notamment des politiques sectorielles rigoureuses en matière de financements. Entreprises écoresponsables, les banques françaises sont aussi engagées avec leurs 370 000 collaborateurs dans des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leurs propres activités.

La Fédération bancaire française, signataire de la Déclaration des acteurs de la Place financière de Paris sur le changement climatique en mai dernier a, dans le cadre de son action internationale, activement participé à la **Contribution de l'Union bancaire francophone** pour la lutte contre le réchauffement climatique. Les onze associations nationales et trois fédérations régionales signataires de cette Contribution entendent, elles aussi, favoriser les investissements et les financements orientés vers des solutions et des technologies bas-carbone. Elles mettent également l'accent sur le rôle et l'importance de l'éducation financière pour le climat.

Ces actions d'information et de pédagogie prennent une dimension particulière à l'occasion de la COP 21. **La FBF a pour sa part lancé de nombreuses initiatives afin de promouvoir les actions des banques en faveur du climat**, et de mieux faire connaître les solutions qu'elles offrent aux particuliers et aux professionnels pour une économie plus verte.

Parmi ces initiatives :

- La publication d'un document de référence **«Banque et Climat»** ainsi que la création d'un site dédié **banqueetclimat.com** afin de témoigner de la diversité des actions des banques en faveur du climat.
- Le lancement d'une nouvelle collection de huit **mini-guides climat**, disponible sur lesclesdelabanque.fr, pour apporter au plus grand nombre une information très concrète sur les solutions offertes par les banques, que ce soit pour financer des travaux de rénovation énergétique, financer un véhicule vert...

BIBLIOGRAPHIE

- **Changement climatique et assurance à l'horizon 2040**, par l'Association française de l'assurance (AFA), 3 décembre 2015
www.ffsa.fr et www.gema.fr
- **Banque et Climat** par la Fédération bancaire française (FBF), novembre 2015
www.banqueetclimat.com
- **Eco-rénover mon logement**, par la Fédération bancaire française (FBF), novembre 2015
<http://www.fbf.fr/fr/la-federation-bancaire-francaise/publications/mini-guides/climat/eco-renover-mon-logement>
- **Comment mieux maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance grâce à la Responsabilité sociétale des entreprises**, par l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), octobre 2015
http://www.orse.org/comment_mieux_maîtriser_les_risques_dans_le_secteur_de_lassurance_grâce_a_la_responsabilite_sociale_des_entreprises-7-348.html
- **L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)**, par la FBF, octobre 2015
<http://www.fbf.fr/fr/la-federation-bancaire-francaise/publications/mini-guides/climat/l'eco-pret-a-taux-zero-%28eco-ptz%29>
- **Breaking the tragedy of the horizon - climate change and financial stability - speech** by Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, septembre 2015
<http://www.bankofengland.co.uk/publications/Pages/speeches/2015/844.aspx>
- **The impact of climate change on the UK insurance sector**, par la Banque d'Angleterre, septembre 2015
<http://www.bankofengland.co.uk/prd/Documents/supervision/activities/pradefra0915.pdf>
- **Climat : les actions des investisseurs**, par Novethic, septembre 2015
<http://www.novethic.fr/les-etudes-isr-et-rse/les-etudes/detail/climat-les-actions-des-investisseurs.html>
- **Economic risks of climate change**, par Trevor Houser, Solomon Hsiang, Robert Kopp, Kate Larsen, chez Columbia University Press, août 2015
- **Mobiliser les financements pour le climat, une feuille de route pour financer une économie décarbonée**, rapport de la commission Pascal Canfin et Alain Grandjean, juin 2015
<http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/rapport-mobiliser-les-financements-pour-le-climat-de-pascal-canfin/>
- **Green Bonds : l'engagement et l'expertise des acteurs français**, par Paris Europlace, mai 2015
http://www.paris-europlace.net/links/doc064366_fr.htm
- **Les investisseurs mobilisés sur le changement climatique**, par Novethic, février 2015
<http://www.novethic.fr/les-etudes-isr-et-rse/les-etudes/detail/les-investisseurs-mobilises-sur-le-changement-climatique.html>

- **Quelle contribution des banques et assurances européennes**, par *Novethic*, février 2015
<http://www.novethic.fr/les-etudes-isr-et-rse/les-etudes/detail/financements-verts-quelle-contribution-des-banques-et-assurances-europeennes.html>
- **Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre**, par *l'ORSE*, décembre 2014
http://www.orse.org/realisation_d_un_bilan_des_emissions_de_gaz_a_effet_de_serre_pour_le_secteur_financier-52-335.html
- **Financement à impact positif : l'innovation financière au service du financement du développement durable**, par *l'ORSE*, novembre 2014
http://www.orse.org/financement_a_impact_positif_-52-332.html
- **American Climate Prospectus, Economic Risks in the United States**, par *Rhodium Group*, octobre 2014
- **Les entreprises et l'adaptation au changement climatique**, par *EPE et ONERC*, avril 2014
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-entreprises-et-l-adaptation-au.html>
- **Les scénarios de l'Ancre pour une transition énergétique à l'horizon**, *Ancre*, janvier 2014
<http://www.allianceenergie.fr/page-000100dc.asp?card=985>
- **Lignes directrices pour les services financiers dans le secteur de l'énergie**, par *l'ORSE*, février 2013
http://www.orse.org/lignes_directrices_pour_les_services_financiers_dans_le_secteur_de_l_energie-7-35.html
- **Unburnable Carbon – Are the world's Financial markets carrying a carbon bubble?**, par *Carbon Tracker*, 2011
<http://www.carbontracker.org/report/carbon-bubble>

ANNEXE

SOLUTIONS DISPONIBLES SUR LE HUB DES SOLUTIONS CLIMAT

WWW.PLATEFORMESOLUTIONSCLIMAT.ORG

ENTREPRISES

AXES	SOLUTIONS	ACTEURS	EXEMPLES DE SOLUTIONS ET LIENS
Aider les entreprises à gérer la question de la transition énergétique	Politiques sectorielles Energie	ORSE	Politique du secteur financier dans le secteur de l'énergie : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/politique-du-secteur-financier-dans-le-secteur-de-lenergie/
	Positive Impact Finance	ORSE	L'industrie financière se mobilise pour le "financement à impact positif" : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/lindustrie-financiere-se-mobilise-pour-le-financement-impact-positif/
	Guide RSE dans le secteur de l'assurance	ORSE	Comment mieux maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance grâce à la RSE ? http://www.platormesolutionsclimat.org/...*
	Programme des Investissements d'Avenir, à savoir les "Prêts Verts"	BPI France	Les prêts verts : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/prets-verts/
Soutenir les énergies alternatives	Crowdfunding pour projets énergie solaire ou éolienne	Climate KIC	Une épargne citoyenne dédiée aux énergies renouvelables : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/une-epargne-citoyenne-dediee-aux-energies-renouvelables/
	Fonds Sociétés de Projets Industriels	BPI France	Soutenir les énergies alternatives : http://www.platormesolutionsclimat.org/...*
	Financement d'énergies renouvelables	AFD	Promouvoir les énergies renouvelables et Réduire les émissions de gaz à effet de serre : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/promouvoir-les-energies-renouvelables-et-reduire-les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/
Proposer des solutions d'assurance adaptées	Adaptation, prise en compte des catastrophes naturelles	Climate Kic	Insuring the risk of natural catastrophes with an open source loss modelling framework : Oasis http://www.climatesolutionsplatform.org/solution/insuring-the-risk-of-natural-catastrophes-with-an-open-source-loss-modelling-framework-oasis/
		Climate Kic	Prémunir son activité des aléas météorologiques : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/premunir-son-activite-des-aleas-meteo/
		Covéa	Anticiper et Prévenir les risques climatiques http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/solutions-covea-anticiper-et-de-prevenir-les-risques-climatiques/
	Assurances indicelles	AFD	Protéger les récoltes des aléas climatiques et Sécuriser les revenus des agriculteurs : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/protoger-les-recoltes-des-aleas-climatiques-et-securiser-les-revenus-des-agriculteurs/
	Atténuation, gestion des catastrophes climatiques	Generali	Une offre d'assurance pour inciter les entreprises à la réduction de leur impact environnemental (fiche en français et en anglais) : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/une-offre-dassurance-qui-incite-les-entreprises-a-sinscrire-dans-une-logique-de-reduction-de-leur-impact-environnemental/
Financer des entreprises innovantes et apporteurs de solutions pour le climat	Soutenir des projets d'accès à l'énergie durable pour tous : Rassembleurs d'Énergie	Engie	Accès à l'énergie durable pour tous : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/acces-a-lenergie-durable-pour-tous/
	Financer des start-ups innovantes pour une énergie plus verte : Incubateur	Engie	Incubateur de 5 start-up pour une meilleure énergie dans la ville : http://www.platormesolutionsclimat.org/solution/cinq-start-up-integrent-lincubateur/

* Consulter la rubrique Secteur « Finance et assurance » http://www.platormesolutionsclimat.org/resultats-de-recherche/?wpv_post_search&wpv-secteur=finance-et-assurance&wpv-type_solution=0&wpv-benefice=0&wpv-type-acteur-organisation=0&wpv-nationalite-organisation=0&wpv_filter_submit&wpv_post_id=800,

INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

AXES	SOLUTIONS	ACTEURS	EXEMPLES DE SOLUTIONS ET LIENS
Mesurer l'empreinte carbone et décarbonations des portefeuilles (compatibilité avec le scénario des 2°)	Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur financier	ORSE	Guide méthodologique de quantification des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur financier : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/guide-methodologique-de-quantification-des-emissions-de-gaz-effet-de-serre-pour-le-secteur-financier/
	Décarboner les portefeuilles	CDC	Décarboner les portefeuilles de placements : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
Investir pour une économie décarbonée	Green Bonds	ORSE	Obligations « vertes » ou socialement responsables : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
		Engie	Les obligations vertes : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/obligations-vertes/
	Soutien au développement des ENR	Amundi	Le fonds commun de placement Amundi Valeurs Durables : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/fonds-commun-de-placement-amundi-valeurs-durables-fr0000991424/
	Placements boursiers sur des indices à faible intensité carbone	Amundi	Fonds indiciels à faible empreinte carbone (fiche en français et en anglais) : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*

* Consulter la rubrique Secteur « Finance et assurance » http://www.plateformesolutionsclimat.org/resultats-de-recherche/?wpv_post_search&wpv-secteur=finance-et-assurance&wpv-type_solution=0&wpv-benefice=0&wpv-type-acteur-organisation=0&wpv-nationalite-organisation=0&wpv_filter_submit&wpv_post_id=800,

PARTICULIERS

AXES	SOLUTIONS	ACTEURS	EXEMPLES DE SOLUTIONS ET LIENS
Apporter des solutions de financement et d'assurance pour accompagner et décarboner les modes de vie	Rénovation de l'habitat	Engie	Des prêts pour la rénovation énergétique en copropriété : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/adapter-les-prets-pour-la-renovation-energetique/
		La Banque Postale	http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
	Soutien au développement des ENR	Engie	Eolien participatif en France : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/eolien-participatif-en-france/
	Assurance pour véhicule hybride, électrique ou pour les petits "rouleurs" (volet incitatif de l'assurance)	Crédit Agricole Assurances	Assurance auto : inciter nos clients à des comportements plus vertueux : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/assurance-auto-inciter-nos-clients-des-comportements-plus-vertueux/
Orienter l'épargne vers des investissements bas carbone	Fonds "verts"	La Banque Postale	Gamme de produits et services financiers verts : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
		La Banque Postale	http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*

* Consulter la rubrique Secteur « Finance et assurance » http://www.plateformesolutionsclimat.org/resultats-de-recherche/?wpv_post_search&wpv-secteur=finance-et-assurance&wpv-type_solution=0&wpv-benefice=0&wpv-type-acteur-organisation=0&wpv-nationalite-organisation=0&wpv_filter_submit&wpv_post_id=800,

VILLES / COLLECTIVITÉS LOCALES / ETATS

AXES	SOLUTIONS	ACTEURS	EXEMPLES DE SOLUTIONS ET LIENS
Accompagner la transition énergétique	Soutien au développement des ENR	AFD	Développer la géothermie et Favoriser une croissance sobre en carbone : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/developper-la-geo-thermie-et-favoriser-une-croissance-sobre-en-carbone/
	Plan climat - transition vers une économie plus sobre en carbone	AFD	Accompagner les plans d'action de l'Etat du Minas Gerais et Favoriser la transition vers une économie plus sobre en carbone : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/accompagner-les-plans-daction-de-letat-du-minas-gerais-et-favoriser-la-transition-vers-une-economie-plus-sobre-en-carbone/
	CDC, augmenter les financements sur fonds d'épargne en faveur de la TEE	CDC	Augmenter les financements sur fonds d'épargne en faveur de la TEE : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
Financer les infrastructures et la mobilité durables	Accompagnement des solutions de transport innovantes et responsables	HSBC	BRT (Bus Rapide Transit) : http://www.plateformesolutionsclimat.org/...*
	développement urbain durable	AFD	Vietnam : assurer un développement urbain durable : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/soutenir-les-fonds-dinvestissement-locaux-et-assurer-un-developpement-urbain-durable/
	Mise en place de bornes intelligentes pour la recharge des véhicules électriques	Engie	Bornes intelligentes de recharge pour les véhicules électriques : http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/recharge-pour-les-vehicules-electriques/

* Consulter la rubrique Secteur « Finance et assurance » http://www.plateformesolutionsclimat.org/resultats-de-recherche/?wpv_post_search&wpv-secteur=finance-et-assurance&wpv-type_solution=0&wpv-benefice=0&wpv-type-acteur-organisation=0&wpv-nationalite-organisation=0&wpv_filter_submit&wpv_post_id=800,

A propos de Solutions COP21



Lancé en juillet 2014 en vue de la COP21, Solutions COP21 est un dispositif de **valorisation des solutions concrètes pour le climat**, porté par le **Comité 21** avec le **Club France Développement durable** (rassemblant plus de 100 réseaux publics et privés) et réalisé avec **Hopscotch Groupe** et le **cabinet Alliantis**.

L'objectif : montrer à un large public les multiples produits, services, process et innovations existants et en projet à travers le monde pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts.

Solutions COP21 a lancé dès janvier 2015 un **Hub des Solutions climat**, 1re plateforme contributive multi-acteurs dédiée aux solutions climat et organise une Exposition à Paris au **Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015 ouverte gratuitement à tous les publics**.

Contact presse – Hopscotch - Lauriane Chalard / 01 58 65 01 24 / lchalard@hopscotch.fr

www.solutionscop21.org

Twitter, Facebook et Instagram [@solutionscop21](https://twitter.com/solutionscop21)

Appli disponible sur Apple Store et Android

DOCUMENT CONÇU ET RÉALISÉ
PAR LA DIRECTION
STRATÉGIE, COMMUNICATION, ADHÉRENTS
DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

ACHEVÉ DE RÉDIGER EN DÉCEMBRE 2015

**ORSE,
OBSERVATOIRE DE LA RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES ENTREPRISES**

25 RUE DU CHAROLAIS - 75012 PARIS

TÉL : 01.43.46.02.22

WWW.ORSE.ORG

CONTACT@ORSE.ORG

